



**Le prix du baril de Brent frôle les 70 dollars
UNE LUEUR D'ESPOIR
POUR L'ÉCONOMIE
NATIONALE ?** p.4



LOI ÉLECTORALE BANNISSEMENT DE L'ARGENT DANS LES ÉLECTIONS

Lors du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche 7 mars 2021, le Président Abdelmadjid Tebboune a, encore une fois, mis l'accent sur le bannissement dans toutes les étapes du processus électoral de l'argent, sous toutes ses formes, notamment l'argent sale, en concrétisation du principe d'égalité des chances entre candidats.

p.2

© Photo : D.R



p.3

**BELKACEM ZEGHMATI, MINISTRE DE LA JUSTICE AU 14^{ÈME} CONGRÈS
DES NATIONS UNIES POUR LA PRÉVENTION DU CRIME
«L'Algérie a toujours mis en garde contre
l'interdépendance entre instabilité politique
et sécuritaire et l'escalade des activités criminelles»**



**CONSEIL
DES MINISTRES
LE FONDS
DES STARTS-UP
DOIT ÊTRE
ACTIVÉ** p.3



p.3

**CRUES À CHLEF:
Tebboune charge
une délégation
ministérielle de se
rendre sur les lieux**

Justice

3 ans de prison ferme à l'encontre du P-dg de la Chaîne Ennahar Anis Rahmani

La Cour d'Alger a condamné, hier, à 3 ans de prison ferme assortis d'une amende de 50.000 DA, le Président-directeur général (P-dg) de la chaîne *Ennahar*, Mohamed Mokeddem dit Anis Rahmani, poursuivi pour enregistrement et diffusion, à travers sa Chaîne Ennahar, d'une communication téléphonique qu'il avait eue avec un officier de l'Armée nationale populaire (ANP), sans autorisation préalable.

Agriculture

Signature d'une convention pour promouvoir la création de micro-entreprises

Une convention-cadre a été signée à Alger par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat et le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani portant sur le renforcement de la coopération et le partenariat entre les deux secteurs.



Gendarmerie nationale

Le Commandant de la GN salue les réalisations et les succès de la femme algérienne

Le Commandant de la Gendarmerie nationale (GN), le Général Noureddine Gouasmia, a salué dimanche à Alger les réalisations et les succès de la femme algérienne notamment celles activant au sein du corps de la GN, toutes spécialités confondues.

Loi électorale

Bannissement de l'argent dans les élections

Lors du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche 7 mars 2021, le Président Abdelmadjid Tebboune a, encore une fois, mis l'accent sur le bannissement dans toutes les étapes du processus électoral de l'argent, sous toutes ses formes, notamment l'argent sale, en concrétisation du principe d'égalité des chances entre candidats.

C'est une des orientations données par le Président Tebboune après l'examen et l'approbation du projet d'ordonnance portant loi organique relative au Régime électoral, présenté en Conseil des ministres par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati.

Autres orientations sur lesquelles a insisté le Président Tebboune : la moralisation de la vie politique en barrant la route à toute tentative de manipulation consacrée par l'ancien Code électoral ; le recours impératif aux Commissaires aux comptes et Comptables agréés issus des wilayas mêmes des candidats, pour le contrôle minutieux des sources de financement ; la définition, avec précision, de la notion, des éléments et étapes de la campagne électorale avec bannissement de l'exploitation de la situation sociale des citoyens durant les campagnes électorales, à travers des scènes dont le citoyen a pris conscience aujourd'hui. Signe de l'encouragement des jeunes à se lancer dans les batailles électorales, le Président Tebboune a appelé à la révision de la condition d'âge pour la candidature des jeunes et au relèvement, à la moitié au lieu du tiers, du quota des jeunes sur les listes électorales ; il a également ordonné, «l'augmentation, au tiers, du quota des jeunes universitaires sur les listes électorales, en appui aux compétences nationales et diplômés des universités à travers tout le pays».

Le Président Tebboune a également incité à l'encouragement de la représentation de la femme, en parité et égalité, sur les listes électorales afin d'abroger le système des quotas.



Par le passé, des partis ont marchandé leurs listes pour l'inscription de candidats qui n'étaient pas membres de ces partis. (Photo:DR)

rité homme-femme (50%-50%), ne signifie pas l'octroi de quotas. C'est à l'électeur à choisir libre-

ment le candidat, qu'il soit jeune ou non, homme ou femme, universitaire ou non. Il le fait libre-

Conseil des ministres

Le Fonds des starts-up doit être activé

Avant la clôture des travaux du Conseil des ministres, le Gouvernement a reçu des instructions du président de la République, portant sur diverses questions d'intérêt national. Il a ainsi appelé à l'activation immédiate du Fonds national pour le financement des Starts-up qui a été lancé officiellement début octobre dernier, par le Président Abdelmadjid Tebboune, à l'ouverture de la Conférence nationale des Starts-up «Algeria Disrupt 2020». Le Président Tebboune avait alors affirmé que ce nouveau mécanisme de financement permettra aux jeunes porteurs de projets d'éviter les banques et la lenteur bureaucratique qui en découle à travers cet outil qui se distinguera par la flexibilité dont ont besoin les Starts-up.

Autre instruction du Président Tebboune : poursuite de la coordination interministérielle en vue de la préparation de l'Ecole-pilote intelligente devant être généralisée. Le Chef de l'Etat a également mis en avant, à ce propos, la nécessité de recourir aux compétences nationales et Starts-up nationales en vue de doter nos écoles des moyens technologiques indispensables, localement produits. Le Président Tebboune a également instruit le Gouvernement pour finaliser dans les plus brefs délais, tous les aspects juridiques et organisationnels relatifs à l'organisation et le fonctionnement de «Djamaâ El Djazair» en prévision de l'entrée en service effective de cet édifice important à dimension religieuse internationale et lui permettre de s'acquitter de ses missions religieuses et spirituelles.

Rappelons qu'en août dernier, lors de sa visite de travail et d'inspection à la Grande Mosquée d'Alger, le président de la République avait souligné la nécessité de créer une instance scientifique «de haut rang et une grande société» pour gérer cette infrastructure dont l'inauguration est prévue pour le 1^{er} novembre. Il avait instruit le ministre des Affaires religieuses à l'effet de procéder à la mise en place d'«une instance scientifique de haut rang» qui se chargera de l'aspect scientifique de cet édifice, appelant à «faire appel aux grands instituts de par le monde, pour peu que le référent religieux national puisé de la modération et du juste milieu soit respecté, mais aussi aux contributions internationales du monde musulman, à l'exclusion de ce qui s'oppose à nos orientations». Le président de la République avait donné une instruction pour que cet édifice scientifique assure «une formation en post-graduation pour les universités algériennes et africaines et une formation de haut niveau pour les imams».

ment sur la base d'un mode de scrutin de liste ouverte, sans deuxième tour. Quant à l'influence de l'argent, on sait le rôle joué par le passé par la fameuse *chkara* (sachet en plastique noir contenant l'argent des transactions électorales) pour la confection des listes et en particulier le choix des noms à mettre en tête (les trois ou quatre premières places) pour être sûrs qu'ils passeraient.

Des partis ont marchandé leurs listes pour l'inscription de candidats qui n'étaient pas membres de ces partis. Concernant le projet d'ordonnance déterminant les Circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour l'élection du Parlement, le Président Tebboune a insisté sur la prise en compte du nouveau découpage administratif dans la répartition des sièges électoraux aux niveaux local et national ainsi que la condition des signatures en faveur des candidats indépendants et des partis politiques.

S'agissant du projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance 12-01 déterminant les Circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour l'élection du Parlement, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire a demandé son enrichissement avant son endossement, et ce, dans la limite des délais légaux relatifs à la convocation du corps électoral.

A l'entame de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République a observé, avec les membres du Gouvernement, une minute de silence à la mémoire des victimes des inondations survenues la nuit dernière dans la wilaya de Chlef, exprimant ses sincères condoléances aux familles des victimes en les assurant de sa totale sympathie. Le Chef de l'Etat a chargé une délégation ministérielle, composée des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, des Ressources en eau, du Commerce et de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, de se déplacer à l'issue de la réunion sur les lieux pour constater les dégâts et s'enquérir de la situation, soutenir les familles des victimes et prendre toutes les mesures nécessaires pour atténuer l'impact de ces inondations.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

L. A.

REPÈRE

Relations bilatérales et questions régionales

Sabri Boukadoum en visite officielle au Togo

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a effectué, dimanche, une visite officielle en République togolaise, indique un communiqué du ministère. «Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et de la consolidation de la tradition de concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», précise le communiqué. «Durant cette visite, M. Boukadoum a été longuement reçu en audience par le président de la République togolaise, M. Faure Gnassingbé, à qui il a transmis les salutations fraternelles de M. le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son souhait de le recevoir en visite d'Etat en Algérie», poursuit la même source.

«M. le ministre a tenu une séance de travail avec son homologue, M. Robert Dussey, qui a permis de faire le point sur l'état de mise en œuvre de la feuille de route signée en septembre 2019, pour le raffermissement des liens entre les deux pays et d'échanger les vues sur les questions régionales notamment au Mali, en Libye et dans la région du Sahel en général», conclut le communiqué.

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a été reçu à Lomé par le président de la République du Togo, Faure Gnassingbé, la rencontre ayant porté sur les perspectives de coopération bilatérale et la consécration de la concertation sur les questions régionales, notamment la situation en Libye et au Mali.

«J'ai été longuement reçu aujourd'hui par M. Faure Gnassingbé, président de la République du Togo amie. Nous avons abordé les perspectives de renforcement des relations bilatérales et la consécration de la concertation et de la coordination sur les questions régionales, notamment la situation en Libye, au Mali et au Sahel, au mieux des aspirations des peuples de la région à la paix et au développement», a tweeté M. Boukadoum.

R.N.

Belkacem Zeghmati, ministre de la Justice : «L'Algérie a toujours mis en garde contre l'interdépendance entre instabilité politique et sécuritaire et l'escalade des activités criminelles»

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati a estimé, hier lundi, que le développement durable et l'Etat de droit sont étroitement liés et se renforcent mutuellement, rappelant que l'adhésion de l'Algérie à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et à ses Protocoles. Cherchant, a-t-il indiqué, constamment, à harmoniser son système juridique national avec les conventions et normes internationales.

«L'Algérie a toujours mis en garde contre l'interdépendance entre instabilité politique et sécuritaire et l'escalade des activités criminelles sous toutes leurs formes», a-t-il dit. Intervenant par visioconférence au 14^{ème} Congrès des Nations unies pour la prévention du crime et la justice pénale qui se tient depuis avant-hier dimanche, à Kyoto au Japon, Belkacem Zegh-



■ Zeghmati n'a pas manqué d'évoquer la situation, particulière, que connaît l'Algérie en raison de sa situation géographique. (Photo: D.R)

mati qui préside la délégation algérienne de Haut niveau a exprimé la profonde préoccupation de l'Algérie au sujet de la tendance inquiétante de la cybercriminalité. Se félicitant, à l'occasion, de la création du Comité ad-hoc pour l'élaboration d'une Convention internationale globale contre l'utilisation criminelle des technologies de l'information et de la communication, conformément à la résolution 74/247 de l'Assemblée générale des Nations unies, révélant, au passage, la candidature de l'Algérie à la présidence de ce Comité.

L'Algérie, a poursuivi le ministre de la Justice, adhère à la Conven-

tion des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée, cherchant, constamment, à observer Belkacem Zeghmati, à harmoniser son système juridique national avec les Conventions et normes internationales.

«L'Algérie reconnaît le rôle du mécanisme d'examen pour améliorer la mise en œuvre des Conventions des Nations unies contre la corruption et la criminalité transnationale organisée», a-t-il ajouté réitérant la disponibilité de l'Algérie à fournir une assistance technique et une coopération aux Etats dans le besoin.

A ce sujet, le Garde des sceaux n'a pas manqué d'évoquer la si-

tuation, particulière, que connaît l'Algérie en raison, a-t-il dit, de sa situation géographique. «L'Algérie est affectée par la sécurité, les conditions politiques et économiques connues de ses environs qui constituent, a encore poursuivi Belkacem Zeghmati, un environnement propice à la propagation de la contrebande de migrants et des enlèvements en échange de rançons. «L'Algérie est proche de l'un des plus grands centres de production et d'exportation de cannabis indien et du trafic de drogue, de blanchiment d'argent et de corruption qui en résulte comme l'illustrent les analyses et les rapports de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime», a-t-il fait remarquer.

Enfin, s'agissant de la lutte contre la criminalité transnationale organisée et la corruption, le ministre de la Justice a estimé que, malgré les résultats, positifs, obtenus dans le cadre des Conventions des Nations unies, il est regrettable que les obstacles et les défis à la récupération des actifs persistent. Rappelant, à l'occasion, l'appel de l'Algérie aux Etats parties à mettre en œuvre leurs obligations internationales et à intensifier les efforts pour faciliter la récupération des actifs.

«La gestion des biens récupérés et leur utilisation relèvent principalement de la seule responsabilité de l'Etat requérant. Les avoirs doivent être restitués sans conditions et dans le plein respect des droits souverains des Etats».

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Commémoration

Boukadoum rend hommage aux journalistes algériens victimes du crash au Vietnam



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est remémoré, lundi, le 47^{ème} anniversaire de la tragédie ayant endeuillé la famille de la presse, un 8 mars 1974, en se recueillant à la mémoire des 15 journalistes algériens décédés dans un crash aérien au Vietnam.

«Nous commémorons aujourd'hui le 47^{ème} anniversaire de la tragédie ayant endeuillé la famille de la presse algérienne, le 8 mars 1974, en nous recueillant à la mémoire des 15 journalistes algériens décédés dans le crash d'avion qui les transportait dans le cadre de la couverture d'une visite de travail de l'ancien président de la République, feu Houari Boumediene au Vietnam», a tweeté le ministre sur son compte officiel.

Pour rappel, l'accident d'avion qui transportait les journalistes algériens et neuf autres vietnamiens, en sus de trois membres de l'équipage, était survenu à Hanoi un 8 mars 1974 lors d'une visite de travail de l'ancien président Boumediene au Vietnam.

Agence

Renforcement et promotion du dialogue avec le partenaire social

Benbouzid ordonne l'organisation de rencontres périodiques

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a ordonné l'organisation de rencontres périodiques avec les partenaires sociaux agréés au niveau des Directions de la Santé et de la Population et des Etablissements publics de santé, instruisant les responsables de son secteur d'ouvrir les canaux du dialogue en vue de régler les problèmes en suspens.

«Dans le cadre du renforcement et de la promotion du dialogue avec le partenaire social prôné, à maintes reprises par le président de la République, le ministre a instruit les Directeurs de la Santé et de la Population (DSP) des wilayas ainsi que les Directeurs généraux et Directeurs des Etablissements publics de santé d'ouvrir les canaux du dialogue en vue du règlement des problèmes en suspens ou de la concertation sur les questions importantes, touchant à la vie professionnelle des personnels du secteur», lit-on à travers un communiqué du ministère de la Santé, rendu public avant-hier dimanche.

Abderrahmane Benbouzid a également instruit les responsables du secteur à présenter à l'Inspection générale du département ministériel un rapport sur toute défaillance enregistrée concernant les rencontres avec les partenaires sociaux.

«Des missions seront organisées, au besoin, tout en se référant aux différentes instructions de l'Administration centrale concernant les modes de règlement des litiges», a précisé le ministre soulignant sa détermination, à ancrer la culture du dialogue sérieux et franc avec le partenaire social afin de traiter les préoccupations soulevées, renforcer la bonne gouvernance et faire face ensemble aux difficultés et défis suprêmes qui se posent au pays.

Rappelant les dispositions de la loi n° 90-02 du 6 février 1990, notamment dans son volet relatif à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail, le représentant du Gouvernement a, à l'occasion, appelé à l'organisation, chaque trimestre, d'une rencontre d'évaluation du bilan des rencontres avec les partenaires so-

ciaux et des questions les plus importantes résolues ou en voie de résolution avec justification des questions encore en suspens. Exigeant, au passage, la communication aux services de son Cabinet du calendrier avec une synthèse des rencontres de 2021.

«Le dialogue et la concertation doivent être adoptés en tant que méthode de travail pour le règlement des conflits et la négociation sur toutes les questions intéressant les personnels de la santé», a poursuivi la même source.

Enfin, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a appelé au traitement des exceptions dans leur cadre juridique et réglementaire loin des décisions irréfléchies et irresponsables, la mise en place d'équipes d'inspection pour les cas en suspens en vue de leur trouver des solutions, et la présentation d'un bilan social annuel aux services du Cabinet sur les activités les plus importantes : règlement des conflits, promotions collectives et formations au profit des personnels.

R.M.

DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE

Crues à Chlef

Tebboune charge une délégation ministérielle de se rendre sur les lieux

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a chargé, dimanche, une délégation ministérielle de se rendre dans la wilaya de Chlef pour s'enquérir de la situation engendrée par les fortes pluies ayant provoqué, dans la nuit de samedi, la crue de l'Oued Meknassa qui a fait 8 morts et des dégâts matériels.

Lors de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et les membres du Gouvernement se sont recueillis à la mémoire des victimes de ces crues, tout en présentant leurs sincères condoléances à leurs familles.

Le chef de l'Etat a chargé, à cette occasion, une délégation ministérielle composée des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, des Ressources en eau, du Commerce, ainsi que de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, de se rendre sur les lieux pour s'enquérir de la situation et prendre toutes les mesures qui s'imposent.

Sur les lieux, le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a annoncé la mise en place d'une cellule de crise pour le suivi de la prise en charge psychique et sociale des familles des victimes de la crue de l'Oued Meknassa survenue samedi. «Nous sommes là sur instruction du président de la République pour s'enquérir des dégâts de cet incident tragique et compatir également aux douleurs des familles de victimes (...) la prise en charge psychique et sociale en ces circonstances est essentielle et nous suivons personnellement cette opération au niveau de l'administration centrale», a déclaré le ministre.

Mme Krikou a également rendu visite aux familles des victimes de ces inondations dans la commune d'El Hadjadj, où elle leur a présenté les condoléances au nom du président de la République et en son nom, en leur affirmant que «l'Etat se tient aux côtés de ses citoyens et leur exprime sa compassion, tout en consentant tous les efforts à même d'atténuer l'ampleur de ce désastre».

Pour sa part, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a fait état de la mobilisation de 500 agents de la Protection civile et de 24 plongeurs, en vue de rechercher les disparus emportés par la crue.

«Nous sommes sur le lieu du drame sur ordre du président de la République. Malheureusement, nous avons enregistré la perte de 10 parmi les valeureux de cette Patrie, 8 victimes ont été repêchées, tandis que la recherche de deux autres âgés de 2 et 10 ans se poursuit toujours», a déclaré le ministre, s'exprimant en marge de l'inhumation des victimes de la crue de l'Oued Meknassa au stade communal d'Ouled Ben Abdelkader.

M. Beldjoud qui a également transmis les condoléances du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et du Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, aux familles des victimes, a indiqué que «tous les Algériens ont été émus par ce drame qui a endeuillé la wilaya de Chlef».

R.Z.

Le prix du baril de Brent frôle les 70 dollars

Une lueur d'espoir pour l'économie nationale ?

Le vendredi 5 mars 2021, le cours du pétrole donnait des signes de fébrilité, en l'occurrence bienvenue, en clôturant la semaine de cotation à Londres à un niveau jamais égalé depuis quatorze mois en affichant un prix à la clôture des échanges à la Bourse de Londres (ICE) à 69,36 USD pour les livraisons à satisfaire durant le mois de mai prochain.



Par Abdelali Kerboua

Sans chercher un lien de cause à effet direct, il est admis que la décision prise par les producteurs réunis dans le cadre de l'Opep+ jeudi dernier y est pour beaucoup puisque cette coalition de circonstance a maintenu son niveau de réduction de la production journalière à 7,2 millions de barils pour un mois encore courrant jusqu'à la fin du mois d'avril 2021, en jouant la carte de la prudence, au vu des effets encore timides de la campagne vaccinale à l'échelle mondiale contre la Covid-19 et son impact attendu en matière de relance de l'économie mondiale et le retour à une consommation de pétrole au niveau qui prévalait avant la pandémie de Coronavirus, c'est-à-dire au début de l'année 2020. Cette perspective d'amélioration des revenus de l'économie algérienne à travers les recettes pétrolières de Sonatrach qui ont chuté à un niveau record de 24 milliards USD en 2020 pour des causes structurelles propres au fonctionnement du secteur énergétique en Algérie, aggravée par la crise cyclique des cours pétroliers sur fond de pandémie mondiale, ennemie imprévue de la consommation mondiale d'énergie.

Tout cela a compliqué les calculs et projections de relance économique avec l'arrivée au pouvoir du Président Abdelmadjid Tebboune en décembre 2019, juste au moment du déclenchement de la pandémie du Coronavirus en Chine, avant l'apparition du premier cas en Algérie en février 2020. Ceci est rappelé pour contextualiser les choses afin de comprendre les événements qui ont impacté l'économie algérienne qui a connu une année ayant réduit sérieusement ses capacités de production et son pouvoir d'achat international indexé essentiellement au cours du baril de Brut.

Dans pareil contexte, il faut se satisfaire des bons côtés de ce qui se comptabilise en moins. Et à ce titre, le fait que les importa-



■ Ce niveau de 70 dollars US pour un baril de Brent sur lequel est indexé le prix de cotation du Sahara Blend algérien est une bouffée d'oxygène pour l'Algérie. (Photo : DR)

tions soient réduites de 18 % en 2020 par rapport à 2019 est un signe probant que l'économie algérienne réduit la voile pour ne plus vivre au-dessus de ses moyens, surtout si cette propension à dépenser plus ce que l'on gagne est souvent surfaite pour permettre de dégager des «excédents» à l'étranger au profit d'une catégorie d'importateurs qui ont utilisé le canal de la surfacturation comme instrument privilégié de détournement de ressources en devises mises à leur

Abdelatif Benachenhou était ministre des Finances durant le premier mandat du président déchu.

Maintenant, reste la question de l'usage de ce redressement prévisible des revenus rentiers qui doit être entouré de la plus grande précaution pour aller booster les investissements productifs et fluidifier les circuits de crédit à l'économie, moteur de la relance économique qui doit tracer les sillons de la diversification économique, à même d'offrir

«Maintenant, reste la question de l'usage de ce redressement prévisible des revenus rentiers qui doit être entouré de la plus grande précaution pour aller booster les investissements productifs et fluidifier les circuits de crédit à l'économie, moteur de la relance économique qui doit tracer les sillons de la diversification économique, à même d'offrir des opportunités de sortie à terme de l'économie rentière.»

disposition par la Banque d'Algérie et puisées, in fine, sur le stock des réserves de change, monnaie d'échange de l'économie nationale pour tout positionnement favorable dans les échanges internationaux où la souveraineté de la décision économique ne serait pas frontalement questionnée, surtout par des institutions connues pour leur rôle de surveillant de la bonne conduite des Etats emprunteurs potentiels, surtout ceux en situation de vulnérabilité évidente. Et sous cet angle, le FMI est à l'affût et il est bien dans son rôle tout simplement.

Ce niveau de 70 dollars US pour un baril de Brent sur lequel est indexé le prix de cotation du Sahara Blend algérien est une bouffée d'oxygène pour l'Algérie qui pourrait acquérir les moyens financiers en 2021 pour rééquilibrer ses comptes, à commencer par sa balance commerciale, et freiner, un tant soit peu, l'érosion de ses réserves de change, et éventuellement reconstituer progressivement les ressources du FRR (fonds de régulation des recettes) et le réserver à des fins d'épargne à long terme, tel qu'il avait été conçu au départ, du temps où le professeur

des opportunités de sortie à terme de l'économie rentière. Tout cela pour dire qu'une tendance de redressement des cours pétroliers est la bienvenue quand bien même cela ne nous dispense point de mener rapidement les réformes nécessaires qui permettraient de rationaliser l'affectation des ressources tirées pour le moment de l'exportation des hydrocarbures pour optimiser l'emploi de tout dollar gagné en le transformant en un dinar créateur de valeur ajoutée dans les circuits internes de l'économie algérienne et ne pas succomber facilement, comme c'était l'usage sous l'ancien régime, à la tentation générale et populiste de financer la paix sociale, sous différents stratagèmes de création d'emplois au profit de la jeunesse en particulier, malheureusement non-inscrits dans la durée.

Ceci dit, l'Etat social peut assumer son rôle autrement et plus efficacement. En réduisant la pression sur les ressources financières de l'Etat, un cours plus favorable du pétrole permettrait d'envisager l'avenir avec plus de confiance dans notre capacité intrinsèque à surmonter la crise actuelle.

Avec plus de sérénité à un moment où les impératifs de changement sont multiples et le temps imparti est désormais compté pour les mener. Et pour cela, prévoyance et vigilance doivent se conjuguer au temps présent. Demain sera là pour nous demander des comptes. Et des comptes, il y en aura. Assurément !

MESURES D'APPUI

Covid-19

La BA appelle les banques à transposer les mesures d'appui sur le terrain

La Banque d'Algérie (BA) a appelé dimanche les banques et établissements financiers à transposer sur le terrain les mesures d'appui qu'elle a initiées à l'effet de contenir l'impact de la crise de la Covid-19 sur l'économie nationale, en mettant en garde contre tout manquement à l'application de ces mesures. Rapporté par l'APS, un communiqué portant sur une mise au point adressée aux P-DG, DG et présidents de directoire des Banques et Etablissements financiers, indique que la BA a rappelé les mesures d'ordre monétaire et prudentiel qu'elle a arrêtées, dès le début du mois d'avril 2020, à l'adresse des banques et établissements financiers (Instruction N° 05-2020 du 6 avril 2020 et mesures subséquentes), suite à l'avènement de la pandémie Covid-19. Ces mesures étaient destinées, explique la BA, à permettre aux banques et établissements financiers d'assurer un accompagnement adéquat des entreprises de production de biens et de services, à l'effet de juguler les effets négatifs de la pandémie, sur l'économie nationale.

«Les assouplissements et allègements exceptionnels ont été adoptés par la Banque d'Algérie, dans l'objectif de soutenir et de préserver la résilience des banques, face aux difficultés auxquelles seraient confrontées leur clientèle, impactée par la crise sanitaire», rapporte la même source.

L'agence de presse officielle note que par cette action, la BA comptait sur «un engagement solidaire, et un esprit de discernement» des banques de la place à l'effet, d'apporter le soutien nécessaire à leur clientèle en cette période difficile. Etant entendu, que le maintien et le développement de l'activité des entreprises, constitue un gage de pérennité de l'exercice de l'activité des banques qui concourt, in fine, à la préservation de leurs propres intérêts. Il semble toutefois, observe la Banque Centrale, que «certaines banques, n'aient pas saisi le sens des mesures initiées par la Banque d'Algérie, et continuent à appliquer aux entreprises affichant des situations de difficulté passagère, des mesures de recouvrement coercitives».

Selon les informations rapportées par l'APS, parmi ces mesures, la BA a cité «l'application de pénalités de retard sur le paiement des échéances de crédit, permettant ainsi à certaines banques d'augmenter leur revenu en contradiction avec l'éthique et l'émission de saisi arrêts par certaines banques, à l'encontre de leur clientèle en difficulté de remboursement de crédit». Ces mesures «sévères voire létales» à l'encontre de l'entreprise dans ce contexte particulier, a souligné la BA, exposent les banques recourant à ce genre de pratiques, à détenir dans leur portefeuille un volume plus élevé de créances irrécouvrables, susceptibles d'obérer à terme leur situation bilancielle. «Cette façon de faire, s'inscrit totalement en porte-à-faux par rapport aux objectifs visés par la Banque d'Algérie ainsi que les raisons ayant motivé les facilitations consenties et avantages accordés, à titre exceptionnel, aux banques, en leur permettant notamment, la libération d'avantage de fonds propres, afin de préserver leur capacité à poursuivre le financement des entreprises, durant cette période de crise sanitaire», estime la BA.

A. K.

R.Z.

INFO EXPRESS

Relizane

L'absence de transport scolaire perdue à Belacel



Les élèves habitants les hameaux de Rehaïlia (I) et (II) endurent chaque année le calvaire de l'éloignement de leurs établissements scolaires, sis au village Douze. En effet, ces potaches qui suivent leur cursus à l'école primaire et au CEM Gouffa Abdelkader d'El Matmar sont contraints de parcourir plusieurs kilomètres afin de rejoindre leurs établissements qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il neige. Le problème est d'autant plus grave lorsqu'il s'agit des élèves du primaire, lesquels ne peuvent pas supporter le trajet et les caprices de la nature. Il faut savoir aussi que le transport scolaire n'est assuré que deux fois par jour, chose qui n'arrange guère les affaires de ces enfants qui, parfois, sortent des heures avant l'arrivée de leur bus scolaire et parcourent pas moins de 4 km. Ils sont contraints de longer le CW-23 qui dessert la commune de Belacel, en risquant leur vie, car ce chemin est dense en circulation. D'ailleurs, il n'est pas rare de les croiser en train de marcher sur les accotements de ce chemin pour rejoindre leurs établissements scolaires ou pour rentrer chez eux. Sans conteste, cette situation se répercute négativement sur leur scolarité, sachant qu'ils risquent carrément la déperdition scolaire.

N.Malik

2a devient «gig Algeria»

Cette cérémonie, a été l'occasion de présenter en avant-première le spot télévisuel révélant la nouvelle identité visuelle de l'Algérienne des assurances, où se mêlent émotion, nostalgie et valeurs de la compagnie, marquant le passage de 2a vers «gig Algeria». Les valeurs ancrées dans la culture de la compagnie 2a sont maintenant merveilleusement incarnées par le nouveau slogan «La distinction par l'excellence», et avec le nouveau logo «gig Algeria», qui reprend la splendeur d'un coquillage, symbolique ancestrale des relations saines. Une spirale qui reflète la croissance et inspire la confiance où le bleu dominant côtoie harmonieusement le marron doré. Des couleurs qui inspirent la fraîcheur, la pureté et la sérénité. Le changement de l'identité visuelle de l'Algérienne des assurances intervient suite à la prise de participation dans son capital social du groupe international gig «Gulf Insurance Group» en 2015, consacrant ainsi une étape importante dans sa stratégie de développement selon les standards et normes internationaux. Il est à préciser que le Groupe gig, dont les deux principaux actionnaires, à savoir les Groupes d'investissement koweïtien «KIPCO» et le Canadien Financial Holdings Limited «FAIRFAX», vient d'affirmer, en novembre 2020, sa position de leader sur le marché des assurances dans la région MENA, avec l'acquisition de toutes les opérations du groupe AXA dans la région du Golfe, ce qui lui permettra au futur une présence dans 13 pays : l'Algérie, le Koweït, Jordanie, Emirats Arabes Unis, Bahreïn, Syrie, Irak, Liban, Arabie Saou-

L'Algérienne des assurances annonce le changement de son identité visuelle 2a et devient «gig Algeria». La nouvelle identité visuelle a été révélée lors d'une cérémonie qui s'est déroulée, le mardi 2 mars 2021, au Centre international des conférences (Club des Pins).

ditte, Egypte, Qatar, Oman et la Turquie. Lors de leur intervention à l'occasion de cet événement, le directeur général Kaoula Mourad, le directeur général adjoint Messai Adlan Sofiane, la directrice Marketing Bounoua Amel, ont présenté les principaux indicateurs commerciaux de l'exercice 2020, et ont mis en avant les valeurs fédératrices de la marque, qui sont :

- Le respect : C'est le fondement d'une relation solide et durable ;
- La durabilité : Engagés à veiller au maintien de relations durables et à long terme ;
- La récompense : Nous œuvrons à ce que la récompense de tout effort et toute relation durable soit ancrée dans nos habitudes.

Ces valeurs qui se complètent, reflétées par la nouvelle identité visuelle, et sur lesquelles sont bâties les relations de la compagnie avec ses employés et partenaires, mettent le client au cœur des préoccupations. Dans le cadre de son intervention, Mourad Kaoula, directeur général de gig Al-

geria, a notamment déclaré : «Nous sommes fiers de dévoiler notre nouvelle identité visuelle qui constitue une réalisation importante dans l'histoire de notre compagnie, ce qui est considéré comme un pas de plus vers de nouveaux défis et la réalisation de nos objectifs stratégiques, convergents vers notre vision de devenir la marque la plus distinguée et l'employeur préféré des Algériens. La nouvelle identité représente un changement majeur et un tournant décisif dans tout ce que nous faisons en tant qu'assureur, et ce, selon un modèle de management basé sur des normes et standards internationaux. Ainsi, notre stratégie sur le moyen et le long terme se base sur la digitalisation progressive de l'ensemble des processus et pratiques de la compagnie, et ce, afin de faciliter l'assurance aux Algériens. Pour précision, nos valeurs que nous partageons avec vous aujourd'hui sont puisées de plus de 20 années de travail et de dévouement, qui, à travers elles, nous œuvrons à offrir à nos clients une nouvelle expérience d'assurance répondant à leurs besoins et attentes, actuels et futurs». Ce changement de marque s'appuiera sur une campagne de communication via les médias traditionnels et les réseaux sociaux. A compter des prochains jours, et afin de garantir les meilleurs espaces pour nos employés ainsi qu'à nos clients, nous allons travailler sur le réaménagement progressif du siège social, des sièges des directions régionales, ainsi que des agences, qui arboreront les nouvelles couleurs de la marque.

C. P.

Intempéries : les usagers de la route appelés à la vigilance et à la prudence



La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a lancé, à l'ensemble des usagers de la route, un appel à la vigilance et la prudence lors de la conduite et des déplacements, en prévision des intempéries attendues dans certaines wilayas, les prochaines heures, a indiqué, dimanche, un communiqué de ce corps de sécurité. (Photo > D. R.)

Technologie : des générateurs d'ozone développés par des chercheurs algériens



La filiale du groupe ELEC El Djazair, compte lancer prochainement la fabrication de générateurs d'ozone développés par un groupe de chercheurs algériens, a appris l'APS auprès de cette entreprise publique. Il s'agit d'un appareil utilisé pour la désinfection des espaces (véhicules, hôpitaux, écoles, stations de transports...). (Photo > D. R.)

Accidents de la route : 9 décès et plus de 200 blessés en une semaine



Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 265 autres ont été blessées, en une semaine, dans 218 accidents en zones urbaines, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). (Photo > D. R.)

Oran : saisie de plus 5.000 comprimés de psychotropes



Les éléments de la brigade de lutte contre la commercialisation de stupéfiants et de psychotropes, relevant du service de la police judiciaire de la Sécurité de wilaya d'Oran, sont parvenus à mettre fin aux agissements d'un dangereux trafiquant de psychotropes avec la saisie d'une quantité de 5.488 comprimés de «Prégabaline», a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps de sécurité. (Photo > D. R.)

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90**

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant
vous le rendra.
MOB : 0782519683**

France-Algérie

Macron reconnaît la torture et l'assassinat d'Ali Boumendjel par l'armée française en 1957

«Il fut arrêté par l'armée française, placé au secret, torturé, puis assassiné le 23 mars 1957», a écrit l'Élysée à propos d'Ali Boumendjel, suivant une recommandation de Benjamin Stora dans son Rapport sur la guerre d'Algérie. Emmanuel Macron a reconnu, le 2 mars 2021 au nom de la France, que l'avocat et dirigeant nationaliste Ali Boumendjel avait été effectivement torturé et assassiné par l'armée française pendant la Guerre d'Algérie en 1957 un meurtre à l'époque maquillé en suicide par les services du renseignement français, annonce finalement l'Élysée.

Cette reconnaissance que le Président français a lui-même annoncé aux petits-enfants d'Ali Boumendjel en les recevant le 2 mars, fait partie des gestes d'apaisement recommandés par l'historien Benjamin Stora dans son récent Rapport sur la colonisation et la Guerre d'Algérie, afin de résoudre les tensions autour de la mémoire de ce conflit toujours présent. En février, la nièce d'Ali Boumendjel, Fadela Boumendjel-Chitour, avait dénoncé un mensonge de l'État français qui fut dévastateur. «Au cœur de la Bataille d'Alger, il fut arrêté par l'armée française, placé au secret, torturé, puis assassiné le 23 mars 1957», détaille l'Élysée dans un communiqué.

En 2000, le responsable des services de renseignement à Alger de l'époque, Paul Aussarresses avoua lui-même avoir ordonné à l'un de ses subordonnés de le tuer et de maquiller le crime en suicide. «Le président de la République a reçu au Palais de l'Élysée quatre des petits-enfants d'Ali Boumendjel pour leur dire, au nom de la France, ce que Malika Boumendjel aurait voulu entendre : Ali Boumendjel ne s'est pas suicidé. Il a été torturé puis assassiné», ajoute la Présidence française. «Il leur a également dit sa volonté de poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années pour recueillir les témoignages encourager le travail des historiens par l'ouverture des archives, afin de donner à toutes les familles des disparus, des deux côtés de la Méditerranée, les moyens de connaître la vérité». Dans ce communiqué, poursuit-il, «aucun crime, aucune atrocité commise par quiconque pendant la Guerre d'Algérie ne peut être excusé ni occulté, ce travail sera pro-



Le locataire de l'Élysée, Emmanuel Macron a fait savoir, le 20 janvier 2021, qu'il n'y aurait «ni repentance ni excuses».

(Photo : D.R)

longé et approfondi au cours des prochains mois, afin que nous puissions avancer vers l'apaisement et la réconciliation», conclut le communiqué. «La génération des petits-enfants d'Ali Boumendjel doit pouvoir construire son destin, loin des deux ornières que sont l'amnésie et le ressentiment. C'est pour eux désormais, pour la jeunesse française et algérienne, qu'il nous faut avancer sur la voie de la vérité, la seule qui puisse conduire à la réconciliation des mémoires», précise l'Élysée.

«Nous ne renoncerons jamais à notre mémoire», a déclaré le Président Abdelmadjid Tebboune

Le Président Abdelmadjid Tebboune n'a pas manqué de commenter le rapport Stora. Ce travail qui doit faciliter les relations bilatérales entre la France et l'Algérie serait un moyen pour Macron de faire oublier ses promesses de campagne sur les excuses au peuple algérien, estime Naoufel Brahimi El Mili, spé-

cialiste des relations franco-algériennes. Interrogé sur Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie, le Président Abdelmadjid Tebboune a lancé que «les Algériens ne renonceront jamais à leur mémoire.» Ainsi, Abdelmadjid Tebboune avait annoncé avoir nommé le docteur Abdelmadjid Chikhi, directeur général du Centre national des archives algériennes, pour connaître le point de vue algérien sur cette question historique. Ce rapport n'a à ce jour pas encore été publié. Le rapport Stora, un document purement politique auquel il manque l'essentiel ? Emmanuel Macron avait créé la polémique en qualifiant la Guerre d'Algérie de crime contre l'humanité, ajoutant que «ça fait partie de ce passé que nous devons regarder en face, en présentant nos excuses à l'égard de celles et ceux envers lesquels nous avons commis ces gestes». Cette phrase était lâchée, Emmanuel Macron se voit à présent coincé par ses mots. Après les excuses, les ré-

parations financières ? Le locataire de l'Élysée a fait savoir le 20 janvier 2021 qu'il n'y aurait «ni repentance ni excuses». Un changement de paradigme qui surprend, voire indigné, la population algérienne. le rapport de Benjamin Stora propose en effet de construire à Ambroise une stèle à l'effigie de l'émir Abdelkader, des facilités de déplacement avec l'obtention de visas, un accès aux archives françaises pour les chercheurs algériens. à propos des archives. Certains chercheurs pensent encore que la France détient des secrets inavouables. Certainement Son rapport manque de fiabilité envers surtout les victimes des nombreux essais nucléaires commis dans le Sahara algérien par la France suivant en cela l'une des recommandations du rapport Stora, Emmanuel Macron a reconnu le 2 mars que l'avocat et militant indépendantiste Ali Boumendjel avait été torturé et assassiné en 1957. Les excuses sont la seule voie vers un apaisement des relations bilatérales entre Paris et Alger. À droite comme à gauche, on ne peut ignorer le sujet de l'Algérie. Nombreux sont les candidats à essayer de glaner le vote de la communauté algérienne avec l'expression d'un sentiment de culpabilité vis-à-vis du peuple algérien. Ces postures politiques sont anciennes. Chirac avait signé le traité d'amitié franco-algérien en 2003, Nicolas Sarkozy avait tenu un discours à Constantine dans lequel il avait vanté la résistance d'Abdelkader, François Hollande avait reconnu le massacre d'Algériens du 17 octobre 1961 à Paris et aujourd'hui voilà Macron qui avoue un des secrets que cache la France.

Oki Faouzi

Cette phrase était lâchée, Emmanuel Macron se voit à présent coincé par ses mots. Après les excuses, les réparations financières ? Le locataire de l'Élysée a fait savoir, le 20 janvier 2021, qu'il n'y aurait «ni repentance ni excuses».

contribution

Sphère informelle

L'extension de la sphère informelle, produit du pouvoir bureaucratique est liée au mode de gouvernance



Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Je me propose dans cette contribution d'analyser le fondement de la sphère informelle, contrôlant plus de 34% de la masse monétaire en circulation en 2020 selon la banque d'Algérie, en Algérie qui a un impact sur la régulation économique et sociale

1. Comment définir la sphère informelle ?

Le concept de «secteur informel» apparaît pour définir toute la partie de l'économie qui n'est pas réglementée par des normes légales. En marge de la législation sociale et fiscale, elle a souvent échappé à la Comptabilité Nationale et donc à toute régulation de l'État, encore que récemment à l'aide de sondages, elle tend à être prise en compte dans les calculs du taux de croissance et du taux de chômage. Il y a lieu de différencier la sphère informelle productive qui crée de la valeur de la sphère marchande spéculative qui réalise un transfert de valeur.

L'économie informelle est donc souvent qualifiée de « parallèle », « souterraine » « marché noir » et tout cela renvoie au caractère dualiste de l'économie, une sphère qui travaille dans le cadre du droit et une autre sphère qui travaille dans un cadre de non droit, étant entendu que le droit est défini par les pouvoirs publics en place.

Pour les économistes, qui doivent éviter le juridisme, dans chacune de ces cas de figure nous assistons à des logiques différentes tant pour la formation du salaire et du rapport salarial, du crédit et du taux d'intérêt qui renvoient à la nature du régime monétaire dualiste. La formation des prix et des profits dépendent dans une large mesure de la forme de la concurrence sur les différents marchés, la différenciation du taux de change officiel et celui du marché parallèle, de leur rapport avec l'environnement international (la sphère informelle étant en Algérie mieux insérée au marché mondial que la sphère réelle) et en dernier lieu leur rapport à la fiscalité qui conditionne la nature des dépenses et recettes publiques, en fait par rapport à l'Etat, le paiement de l'impôt direct étant un signe d'une plus grande citoyenneté, les impôts indirects étant injuste par définition puisque étant supportés par tous les citoyens riches ou pauvres. Aussi, l'économie informelle est réglée par des normes et des prescriptions qui déterminent les droits et les obligations de ses agents économiques ainsi que les procédures en cas de conflits ayant sa propre logique

L'extension de la sphère informelle est le produit des dysfonctionnements des appareils de l'Etat et de la bureaucratie centrale et locale qui à son tour produit la corruption. Cette sphère utilise des billets de banques au lieu de la monnaie scripturale (chèques) ou électronique faute de confiance, existant des situations soit de monopole ou d'oligopoles avec des liens avec la logique rentière.

de fonctionnement qui ne sont pas ceux de l'Etat, nous retrouvant devant un pluralisme institutionnel/juridique contredisant le droit traditionnel enseigné aux étudiants d'une vision moniste du droit.

En fait, pour une analyse objective et opérationnelle, on ne peut isoler l'analyse de la sphère informelle du mode de régulation mis en place c'est-à-dire des institutions et en Algérie. L'extension de la sphère informelle est proportionnelle au poids de la bureaucratie qui tend à fonctionner non pour l'économie et le citoyen mais en s'autonomisant en tant que pouvoir bureaucratique.

Dans ce cadre, il serait intéressant d'analyser les tendances et des mécanismes de structuration et restructuration de la société et notamment des zones urbaines, sub-urbaines et rurales face à la réalité économique et sociale des initiatives informelles qui émergent impulsant une forme de régulation sociale. Cela permettrait de comprendre que face aux difficultés quotidiennes, le dynamisme de la population s'exprime dans le développement des initiatives économiques informelles pour survivre, ou améliorer le bien-être, surtout en période de crise notamment pour l'insertion sociale et professionnelle de ceux qui sont exclus des circuits traditionnels de l'économie publique ou de la sphère de l'entreprise privée.

2.- Quelles méthodes pour mesurer le montant de la sphère informelle

Plusieurs approches peuvent être utilisées pour évaluer l'activité dans le secteur informel. Là où les approches choisies dépendront des objectifs poursuivis, qui peuvent être très simples, comme obtenir des informations sur l'évolution du nombre et des caractéristiques des personnes impliquées dans le secteur informel, ou plus complexes, comme obtenir des informations détaillées sur les caractéristiques des entreprises impliquées, les principales activités exercées, le nombre de salariés, la génération de revenus ou les biens d'équipement.

Le choix de la méthode de mesure dépend des exigences en termes de données, de l'organisation du système statistique, des ressources financières et humaines disponibles et des besoins des utilisateurs, en particulier les décideurs politiques participant à la prise de décisions économiques. Nous avons l'approche directe ou microéconomique fondée sur des données d'enquêtes elles-mêmes basées sur des réponses volontaires, de contrôle fiscal ou de questionnaires concernant tant les ménages que les entreprises. Elle peut aussi être basée sur la différence entre l'impôt sur le revenu et le revenu mesuré par des contrôles sélectifs. Nous

avons l'approche indirecte ou macroéconomique basée sur l'écart dans les statistiques officielles entre la production et la consommation enregistrée. On peut ainsi avoir recours au calcul des écarts au niveau du PIB (via la production, les revenus, les dépenses ou les trois), de l'emploi, du contrôle fiscal, de la consommation d'électricité et de l'approche monétaire.

Les méthodes directes sont de nature microéconomique et basées sur des enquêtes ou sur les résultats des contrôles fiscaux utilisés pour estimer l'activité économique totale et ses composantes officielles et non officielles.

Les méthodes indirectes sont de nature macroéconomique et combinent différentes variables économiques et un ensemble d'hypothèses pour produire des estimations de l'activité économique. Elles sont basées sur l'hypothèse selon laquelle les opérations dissimulées utilisent uniquement des espèces ; ainsi, en estimant la quantité d'argent en circulation, puis en retirant les incitations qui poussent les agents à agir dans l'informalité (en général les impôts), on devrait obtenir une bonne approximation de l'argent utilisé pour les activités informelles.

3-Quelle est le poids de la sphère informelle en Algérie ?

Il faut distinguer trois catégories, le poids de la sphère informelle dans la superficie économique qui dépasse les 50% hors hydrocarbures, le poids au niveau de l'emploi et la masse monétaire hors banques et dans ce cas distinguer les montants spéculatifs avec une intermédiation informelle à des taux d'usage. du capital argent en réserve par les ménages pour leurs achats courants.. Selon les dernières données de la banque d'Algérie l'augmentation de la masse monétaire M2 est de 17.682,7 milliards de dinars à fin 2020 contre 16.506,6 milliards de dinars à fin 2019. Soit 9,05 % hors dépôts des hydrocarbures contre 6,03 % à fin décembre 2019, alors que la circulation fiduciaire hors banques est de 12,93 %, soit 9.437,6 milliards de dinars à fin 2020 contre 6140,7 milliards de dinars en 2019, 34,73 % de la masse monétaire M2 à fin 2020 contre 32,94 % à fin 2019. Cela explique que toutes les mesures tant des chèques que de l'obligation de déposer l'argent de la sphère informelle obligatoirement au niveau des banques algériennes qui sont actuellement de simples guichets administratifs, ignorant le fonctionnement de la société algérienne ont eu un impact très limité renvoyant toujours à la confiance et au fonctionnement global de la société. Dans ce cadre, nous avons deux périodes, la période, la première pouvant aller jusqu'en 1963/1987, première crise pétrolière, avec la ges-

tion administrative centralisée qui avait consacré le système de l'État-providence prônant le plein emploi avec des sur-effectifs dans les entreprises publiques. Ensuite la période de 1986 à nos jours avec le point culminant de 1994 date du rééchelonnement et de l'ajustement structurel, étant toujours dans cette interminable transition ni économie de marché concurrentielle, ni économie administrée expliquant d'ailleurs les difficultés de la régulation politique, sociale et économique. Durant la première période, l'Etat fixe les prix, les salaires, le taux d'intérêt, le taux de change d'une manière administrative Pour preuve on distribue des bénéfices même aux unités déficitaires et nous avons un quasi monopole sur toutes les activités. Comme conséquence des politiques de cette période et cela n'est pas propre à l'Algérie, les pays de l'ex camp communiste ont connu le même phénomène, nous assistons à l'extension de la sphère informelle où nous avons le prix fixé par l'Etat bas dont bénéficient une minorité qui devant également la rareté de l'offre nous trouvons ces mêmes marchandises sur le marché parallèle au prix du marché donnant des rentes de situation à une frange de monopoles issus du secteur d'Etat. Sur le plan externe les trafics aux frontières profitent de cette distorsion de prix et également sur le marché de la devise, pénalisant en dernier lieu le budget de l'Etat algérien. Pour la seconde période non achevée, les entreprises publiques subissent des «plans sociaux» qui se traduisent par des dégraissages massifs, et l'enjeu à l'avenir qui sera plus douloureux est l'ajustement social de la fonction publique.

Cette période est caractérisée par une libération des prix et la levée du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur qui expliquent pour beaucoup les changements qui ont lieu dans l'économie informelle, changements sans la mise en place de nouveaux mécanismes de régulation dans la mesure où en économie de marché la fonction de l'Etat régulateur est stratégique. Ce qui explique que l'ouverture anarchique avec une tendance du passage d'un monopole d'Etat à un monopole privé beaucoup plus néfaste a donné lieu à de nouvelles pratiques informelles.

Déjà avec la consécration de la convertibilité commerciale du dinar en 1994, les sociétés d'import-export avaient commencé à connaître une prolifération, la majeure partie de ces sociétés ayant été créées soit par des détenteurs de capitaux ou par d'anciens cadres du secteur public en quête de placements à gains à très court terme. Faute d'institutions solides s'adaptant à la nouvelle situation, car le contrôle s'avère de peu d'efficacité (sinon il faudrait une armée de contrôleurs avec des coûts faramineux), nous assistons à une multiplication des petites activités informelles se concentrant surtout dans le petit commerce et les services, comme mode de survie dans un marché de l'emploi en crise.

(A suivre)
A.M.

INFO EXPRESS

Promotion Plan 8 mars : Mobilis souhaite une bonne fête à la gente féminine



Comme de tradition et à l'occasion de la Journée internationale des femmes, Mobilis célèbre cet événement en compagnie de ses abonnés, en proposant un plan promotionnel accessible à tous les budgets avec des bonifications avantageuses en voix et internet. Ainsi, les abonnés prépayés Mobtassim, pourront profiter, à seulement 80 DA, d'un bouquet de bonus avec de nombreux avantages :

- 800 DA de bonus valable en appels vers tous les réseaux en national ;
- 8 Go de connexion Internet en haut débit ;
- Validité 24h.

L'activation du plan promo 8 Mars, s'effectue via le menu *600#, l'application MobiSpace, l'interface web MeetMob.

Aïn Témouchent

Les jeunes demandent la levée du gel des activités de transport

Dans le cadre de l'exécution du plan de communication lancé par le ministère du Travail, de l'Emploi et la Protection sociale, relatif aux prestations électroniques, la direction de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de la wilaya de Aïn Témouchent a lancé une plateforme de gestion et de suivi, le 27 février dernier, pour les jeunes intéressés de créer des micro-entreprises, a rapporté, hier au journal, la directrice, Mlle Settouti.

Concernant le bilan d'activité de son agence, elle indiqué que le nombre de projets financés depuis la création de l'agence, a atteint 2.501, dont 1.557 sont encore en activité, soit un taux de pérennité de 63%, occasionnant plus de 6.000 emplois. Au sujet de l'année particulière de 2020, le nombre de projets déposés était de 117. La commission technique de l'agence a accepté 64 dont 32 sont en phase de financement au niveau des banques. Ces projets ont offert 80 postes d'emploi, ci-



L'agence CNAC a validé 64 projets dont 32 sont en phase de financement au niveau des banques.

(Photo : D.R)

blant 25 hommes et 7 femmes. Compte tenu de la demande du marché de l'emploi et l'accompagnement du développement local, les projets financés englo-

bent les activités agricoles(16), bâtiments et hydrauliques (06), artisanat (3) et services (7). La directrice a fait remarquer que malgré la crise sanitaire prévalant à l'échelle nationale durant l'année 2020, l'agence a réussi à créer des emplois. En outre, elle a rappelé que certaines activités telles que le transport, la boulangerie sont encore gelées dans le Nord du pays. Par contre, leur gel est levé dans les autres régions du Sud du pays. Ainsi, selon les aveux des jeunes, beaucoup

d'entre eux attendent la levée du gel de l'activité des transports. Des rumeurs ont même circulé au sujet de l'ouverture de cette activité dans les communes qui rencontrent une insuffisance en matière de transport. Il est à souligner que cette agence a ouvert des guichets dans les localités de Hammam Bouhadjar, Benisaf, Aïn Larba et El Amria pour se rapprocher des jeunes et prendre en charge leurs préoccupations.

Sabraoui Djelloul

Tiaret

Des voleurs de câbles en cuivre sous les verrous



Les éléments de la Gendarmerie nationale de la brigade de Sougueur, ont réussi à mettre fin à un gang de saboteur spécialisé dans le vol des câbles téléphoniques et électriques dans la région du Sersou, suite aux plaintes déposées par les victimes.

L'enquête menée par les mêmes services, a réussi à démanteler une bande de malfaiteurs composée de deux individus spécialisés dans les vols de câbles en cuivre. Les faits remontent au 25 du mois de février lorsque les enquêteurs de la brigade de la Gendarmerie nationale de Sougueur se sont rendus en plein jour au centre-ville de Sougueur où ils ont retrouvé des déchets de plastiques jetés

dans un bac à ordures, et derrière, des rouleaux de câbles en cuivre dissimulés à l'intérieur d'une habitation abandonnée. L'intervention musclée s'est soldée par l'arrestation des deux voleurs et la découverte d'une quantité importante de 258 quintaux de cuivre, un camion et une voiture touristique utilisés pour le transport, un portable et plus de 17 millions de centimes. Présentés devant le ma-

gistrat instructeur, les deux mis en cause ont été écroués. Et à Tiaret, les éléments de la Gendarmerie nationale ont réussi à épingleur deux faussaires à bord d'un véhicule touristique en possession de 34 faux billets de 1.000 et 2.000 DA et une somme de 10 millions, selon l'enquête en cours d'instruction et d'après le communiqué parvenu à notre rédaction.

Hamzaoui Benchohra

Santé

Création d'un Comité national de prévention

Un décret exécutif portant création d'un Comité national de prévention et de lutte contre les zoonoses (maladies et infections animales transmissibles à l'homme) et fixant ses missions, son organisation et son fonctionnement a été publié au dernier Journal officiel n° 71. Le décret exécutif 20-341 stipule qu'il «est créé un comité national doté de comités de wilaya de prévention et de lutte contre les zoonoses» dénommés respectivement le «comité national» et le «Comité de wilaya». Le texte prévoit que le comité national soit placé auprès du ministre chargé de l'autorité vétérinaire nationale. De plus, «le comité national est un organe permanent consultatif, de coordination, de soutien, de suivi et d'évaluation de l'ensemble des actions de prévention et de lutte contre les zoonoses», souligne le texte réglementaire. A ce titre, il est notamment chargé d'observer,

de veiller et de chercher l'alerte, en cas de menace d'épizootie et/ou d'épidémie, d'élaborer et de promouvoir, à l'échelle nationale, les programmes de prévention et de lutte et de valider les plans de leur mise en œuvre. Il s'agit également pour ce comité d'actualiser, périodiquement, la liste des maladies zoonotiques prioritaires pour la prévention et la lutte contre les risques sanitaires, d'évaluer les moyens humains, matériels et financiers à mobiliser par les différents secteurs pour la mise en œuvre des programmes de prévention et de lutte et d'élaborer un plan d'information, de sensibilisation et de communication sociale.

La première liste des zoonoses prioritaires comprend la rage, la brucellose, la tuberculose, les salmonelloses, l'échinococcose-hydatidose, les leishmanioses et la fièvre de la vallée du Rift.

R.R

Alger

Des bustes en bronze de Larbi Ben M'hidi, Maurice Audin et Krim Belkacem à Alger

Des bustes en bronze à l'effigie des chahids Larbi Ben M'idi, Maurice Audin et Krim Belkacem seront installés à Alger, le 18 mars, à l'occasion de la fête de la victoire, a indiqué à l'APS le président de l'APC d'Alger-Centre, Abdelhakim Bettache. L'installation de ces bustes se veut un hommage à ces «symboles et à leur parcours historique et révolutionnaire, en tant que martyrs, politiciens et dirigeants administratifs», a-t-il déclaré, précisant que le buste du chahid Larbi Ben M'hidi sera érigé à la Rue Larbi Ben M'hidi et ceux de Maurice Audin et de Krim Belkacem au niveau des deux places hyponymes.



D'une hauteur de 1,30 mètres, ces bustes seront scellés sur des socles en marbre de 2,5 mètres sur lesquels seront apposés des plaques commémoratives en langues arabe, amazighe, française et anglaise, a fait savoir le directeur du renouveau et de l'aménagement du territoire à l'APC, Assef Benali. La réalisation de ces trois bustes, à 493 millions de centimes chacun, s'inscrit dans le cadre du programme d'action de l'APC d'Alger pour l'exercice 2020. Ces bustes sont réalisés par le sculpteur Fares Mohand Seghir (bien Fares Mohand Seghir), qui a été choisi au terme d'un appel d'offres national supervisé par une commission d'évaluation relevant de la commune et sur la base d'un cahier des charges. Dans le cadre de la réalisation de ces bustes,

la direction des Moudjahidine a été «informée» concernant le format et le profils historiques, ainsi que le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) qui a supervisé le texte d'introduction d'accompagnement les plaques commémoratives en langue amazigh, a souligné M.Benali.

L'un des membres fondateurs du parti du Front de libération nationale, Larbi Ben M'hidi (1923-1957) s'est vu confié, pendant la Guerre de libération, le commandement de l'Oranie. A l'issue du congrès, il est élevé au grade de colonel, nommé au Comité de coordination et d'exécution et se voit confier la zone autonome d'Alger pour organiser les premières opérations contre l'occupant français avant son arrestation et son assassinat sous la torture. De

son côté, le jeune militant communiste et enseignant de mathématiques, Maurice Audin (1932-1957) était connu pour sa grande croyance en la justesse de la cause algérienne et sa lutte pour la liberté des Algériens. Le 11 juin 1957, pendant la bataille d'Alger, Maurice Audin, 25 ans, est arrêté par les parachutistes du général Massu devant sa famille, avant d'être torturé. Le jeune assistant à la faculté d'Alger n'en est jamais revenu, et l'armée française a fait disparaître son corps.

En 2018, le président français Emmanuel Macron avait reconnu publiquement et au nom de la République française, ce crime affirmant qu'Audin avait été torturé puis assassiné ou torturé jusqu'à la mort par l'armée française pendant la guerre de libé-

ration. Quant à Krim Belkacem (1922-1970), l'un des dirigeants de la révolution et du FLN, il avait participé au congrès de la Soummam et dirigé la délégation du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) lors des négociations, qui ont abouti aux accords d'Evian en 1962.

La commune d'Alger-Centre avait précédemment érigé en 2019 une statue complète du roi Massinissa au niveau du parc Tafourah et quatre autres statues au parc de Port-Saïd (commune de la Casbah) représentant les célèbres acteurs du théâtre algérien, à savoir Kelthoum, de son vrai nom Aïcha Adjouri, Mohamed Boudia, Azzedine Medjoubi, et Abdelkader Alloula.

R.R

Mostaganem

Saisie de 3 kg de kif traité à Hassi Mamèche

Dans le cadre de la lutte contre la délinquance et le trafic de stupéfiants sous toutes ses formes, la Sûreté de wilaya lutte sans merci afin d'éradiquer ce fléau qui touche particulièrement notre jeunesse qui est notre boule de cristale. En effet, les éléments de la police de la Sûreté de daïra de Hassi Mamèche relevant de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont saisi de 3 kg de kif traité sous forme de 36 plaquettes, indique ce lundi un com-

muniqué des services de la Sûreté de wilaya. Cette opération, menée par la brigade de lutte contre les stupéfiants, intervient après l'exploitation d'informations faisant état du signalement d'un individu s'adonnant au trafic de drogue au niveau de son domicile situé à Hassi Mamècheville, ajoute ledit communiqué. Les investigations des enquêteurs ont permis de découvrir la complicité de sa mère et son frère dans cette

affaire en vue de cacher la drogue, et ce grâce à la perspicacité et la vigilance de ces derniers. Un dossier judiciaire a été instruit à l'encontre des mis en cause dans cette affaire de drogue avant comparution devant la juridiction compétente pour répondre aux inculpations de «commercialisation, détention de drogue et complicité», ajoute ledit communiqué.

N.Malik

Relizane

Des parents d'élèves sollicitent l'intervention des autorités

Un cas d'inquiétude habite les citoyens de la localité de la cité Douze, dans la commune de Belacel, à l'Est du chef-lieu de Relizane. Mais dans cette région, c'est la crainte d'accidents ferroviaires qui les hantent. En effet, dans cette partie de la commune, ce sont les trains qui traversent cette agglomération, au niveau de l'intersection de la voie ferrée, qui

relie Relizane à la région Ouest et Centre du pays que le danger peut survenir à tout moment. «C'est devenu infernal pour nous», nous diront les citoyens de cette localité. «Nos vies et celles de nos enfants sont en danger permanent». Ils nous feront savoir qu'il y a eu dans un passé récent des victimes de cet endroit de la voie ferrée, car les trains qui y pas-

sent le traversent à vive allure. Une solution, qui consiste en un passage à concevoir spécialement pour les piétons, ou à défaut, un passage à niveau gardé, doit être vite trouvée pour éviter que d'autres victimes viennent s'ajouter à celles déjà enregistrées. Les mêmes citoyens nous ont fait part d'un événement malheureux qui s'est produit l'an-

née dernière et qui a eu lieu avant l'arrêt total des trains, suite à la pandémie de coronavirus, où un camion se dirigeant vers Belacel a été percuté par un train. Le conducteur dudit camion avait subi de graves blessures et a finalement échappé à la mort grâce aux soins qui lui avaient été prodigués à l'hôpital Mohamed de Relizane.

N.Malik

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 Petits plats en équilibre
20.55 C'est Canteloup
21.05 S.W.A.T.
23.05 S.W.A.T.



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
21.05 Le raid raconté de l'intérieur : 35 ans d'intervention à haut risque
23.15 L'ordre à tout prix



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Météo
18.45 Le journal
20.30 Scènes de ménages
21.05 Pékin Express : sur les pistes de la terre rouge
23.20 Pékin express : Itinéraire bis



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex

14.25 Rex

15.05 Le Renard

16.45 Personne n'y avait pensé !

17.10 Questions pour un champion

19.20 Laisser entrer la nature

21.05 La doc et le veto

22.35 Les secrets

23.25 Les secrets



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.50 RTT
20.15 Hollywood Live
20.50 La folle histoire de Max et Léon
22.25 Green lantern



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré



23.25 Khibula
19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



17.01 Le pacte des loups
20.16 Hollywood Live
19.56 Action Women
20.50 Rambo: Last Blood
22.27 Banco

Sélection



Ciné Premier - 22.25 Green Lantern

Film fantastique de Martin Campbell

→ Un humain rejoint une confrérie qui œuvre pour la paix. Lorsque le fragile équilibre mondial est menacé par un vilain, il se voit doté de super pouvoirs. Le Green Lantern Corps est une confrérie qui a promis de tout faire pour préserver la paix et la justice dans le monde intergalactique.

Ciné Premier - 20.50 La folle histoire de Max et Léon

Drame de Michael Grandage

→ Thomas Wolfe, un écrivain à la personnalité volcanique, s'est fait rejeter de toutes les maisons d'édition. Seul Maxwell Perkins, qui a découvert Francis Scott Fitzgerald et Ernest Hemingway, voit en lui un incroyable talent. Ensemble, ils publient un premier ouvrage qui a beaucoup de succès. Thomas se marie avec Aline Bernstein et se lance dans une œuvre monumentale sur l'Amérique.



Ciné Frisson - 20.50 Rambo : Last Blood

Film d'action de Adrian Grunberg

→ Quand la fille d'un ami est enlevée par un cartel de la drogue mexicain, le vétéran John Rambo reprend les armes et se prépare à un assaut sanglant. John Rambo a trouvé un semblant de paix intérieure en s'installant dans une ferme isolée. Il y vit seul mais reçoit régulièrement la visite de Gabrielle, la fille d'un ami.



PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA

INAUGURATION DE L'EXPO «CRÉATION FÉMININES»

Une exposition collective regroupant les œuvres d'une quinzaine d'artistes plasticiennes sur le thème de la femme a été inaugurée samedi à Alger à l'occasion de la journée internationale des femmes, célébrée le 8 mars de chaque année. Accueillie à la galerie Baya, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, l'exposition, intitulée «Création féminines» réunit quelque 70 toiles de plasticiennes, issues de différents courants artistiques, qui évoquent la femme à travers différents angles de vue. Lamamari Imène prend part à cette exposition avec sept tableaux inédits qui interrogent la femme et ses émotions à travers un style alliant surréalisme et figuratif. Pour sa première exposition, la jeune artiste explique que ses toiles traduisent le ressenti de la femme à travers ses émotions et ses traits de personnalité. «Je me projette à travers mes toiles en y injectant toutes mes émotions de femme discrète», a-t-elle résumé. Dans un tableau intitulé «L'Amour éternel», Lamamari Imène symbolise l'union entre l'homme et la femme par une coexistence et une harmonie entre le musicien et son instrument. Dans un autre élan, Feriel Dahmane propose huit toiles qui illustrent la femme face aux épreuves de la vie et ses défis. Le bien et le mal, le mensonge et l'union sont, entre autres notions explorées par cette plasticienne qui expose également pour la première fois. Dans une toile intitulée «Affronter le destin africain», Feriel Dahmane rend hommage à la femme africaine à travers un portrait abstrait mettant en avant une silhouette de femme qui se bat pour ses droits sous le poids des interdits.

R.C.

CINÉMA

LE COMÉDIEN ABDELKRIM KÂARAR N'EST PLUS

Le comédien Abdelkrim Kâarar est décédé dimanche à Ouargla à l'âge de 73 ans, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Culture. Né à Ain Makhlof (wilaya de Guelma), l'artiste avait étudié les arts dramatiques à l'Institut national du cinéma à Ben Aknoun (Alger) durant les années (1964 - 1966). Parmi ces expériences professionnelles cinématographiques et télévisuelles figurent «Le ciel et les affaires», «La voie», «Patrouille à l'Est», «Douleur», «Diplôme» et autres. Installé à Ouargla depuis plusieurs années, le défunt a travaillé au cours de sa carrière avec plusieurs réalisateurs à l'instar de Amar Laskri, Mohamed Hazorli, Mohamed Bouamari, Mohamed Slim Riad, Djamel Fezzaz et Tayeb Mefti.

La dépouille du défunt sera inhumée au cimetière de la ville de Ain Makhlof.

R.C.

Ismas

Générale du monodrame *Fitness*

La générale de la pièce de théâtre «Fitness», un monodrame qui évoque la détresse du peuple palestinien en lutte contre l'occupation sioniste et les travers de la société algérienne, a été présentée, samedi à Alger, devant un public restreint, soumis au strict respect des mesures de prévention de la Covid-19.

D'une durée de près d'une heure, le monodrame, écrit et mis en scène par Mahfoud Berkane, a été présenté à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas) devant un public d'étudiants et de professeurs qui ont ainsi retrouvé le chemin des spectacles après une année d'interruption de l'activité artistique.

Interprété par Mahfoud Berkane, tout de noir vêtu, «Fitness» raconte l'histoire d'un chorégraphe qui, s'appêtant à restituer par la grâce du mouvement et la beauté du geste la détresse du peuple palestinien face à l'occupation sioniste, voit son élan créatif interrompu, à plusieurs reprises, par différents bruitages venant de l'extérieur qui renvoyaient aux travers de la société algérienne qu'il tentait chaque fois de comprendre en faisant parti-



ciper le public. Sur un écran rectangulaire, déposé de travers à même le sol, des vidéos montrant l'effervescence du peuple palestinien autour de la mosquée d'El Aqsa étaient projetées, donnant des reflets esthétiques à la danse expressive de l'artiste, conçue par le chorégraphe, Farès Fetane.

Accompagnant le comédien dans l'élan de sa gestuelle, différentes pièces musicales aux modes orientaux ainsi que la célèbre «Sonate au clair de lune» de Ludwig Van Beethoven (1770-1827), concoctées par Madjid Mansouri, ont servi de support musical au ton mélancolique, à des lectures aux intonations déterminées, rendues par la voix présente et apaisée du grand poète palestinien Mahmoud Derwich (1941-2008) déclai-

mant quelques-uns de ses textes révolutionnaires et percutants, à l'instar de «Sattounsa ka annaka lam takoun» (Tu seras oublié, comme si que tu n'avais jamais existé), ou encore, «Kam Kounta wahdek» (ô combien tu étais seul).

Selon Mahfoud Berkane, la conception de ce monodrame partait de l'idée d'"exprimer la Palestine révolutionnaire" comme thématique principale, par le geste et le mouvement du corps, et voilà que la «démonstration des maux de la société algérienne» s'invite dans le spectacle par des «identifiants sonores extérieurs», ce qui a donné lieu au «théâtre dans le théâtre» comme choix conceptuel qui a restitué simultanément les préoccupations des «deux peuples frères».

Les manquements des gens dans la société, le manque de considération à l'égard de l'art et de la culture, sont autant de sujets qui ont interféré avec le rendu de la chorégraphie.

Le comédien a su donner vie à son monodrame, à travers un ton vocal résolu, un jeu concluant et des déplacements qui ont occupé tous les espaces de la scène restée sans décors, dans un spectacle plein qui a uni la poésie muette de l'expression corporelle au jeu du comédien et à la densité du texte.

Le monodrame «Fitness» a été produit par l'Association culturelle «Thala» pour les arts dramatiques, en collaboration avec l'Ismas et l'Office national de la Culture et de l'Information (Onci).

R.C.

14^e FNTF

Une vingtaine de spectacles pour un retour progressif à la normale

Le 14e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) prévu à Alger du 11 au 21 mars a programmé une vingtaine de spectacles, dans une édition qui vient marquer un retour progressif à la normale, après une année d'interruption de l'activité artistique, a indiqué dimanche à Alger le commissaire du Fntp, Mohamed Yahiaoui.

Outre le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), en lice avec la pièce «Ez'Zaouèche» (le moineau), sept théâtres régionaux et l'association culturelle «Numidia» de Bordj Bou-Arreridj, lauréate au festival local du Théâtre professionnel de Guelma, participent à cette 14e édition qui compte neuf pièces en compétition, sur les 18 spectacles programmés, montés pour la plupart sur des textes algériens.

«Khatini» de Mostaganem, «Es'Sefqa» (le contrat), de Tizi Ouzou, «Arlequin, valet des deux maîtres» d'Oran, «Aramil» (les veuves), de Constantine, «Nestennaw Fel

Hit» (nous attendons le mur), de Bordj Bou Arreridj, «Tilisa» (les frontières) de Béjaïa, «El Djidar El Khames» (le cinquième mur), de Sidi Bel-Abbès, «Loâbet El Arch» (le jeu du trône) de Guelma, «Sekkoura» de Souk Ahras, sont les pièces en compétition lors de l'édition 2021. Huit Prix sanctionnant les meilleurs, spectacle, mise en scène, texte, scénographie, création musicale, rôles masculin et féminin et celui du jury seront décernés à l'issue de la compétition.

D'autre part, les spectacles, «Letraf» du T.R Mascara, «Saha l'Artiste», «Kiyass ou Labess» et «Keddab.com» des coopératives culturelles, Sindjeb de Bordj Ménaïel, Rocher noire de Boumerdes et les Nomades de Béjaïa, ainsi que, «Pentoura spéciale», «Sin Eni», «Falso» et «Yemma L'Zayer» des associations culturelles, Tefika d'El Eulma, Machahou de Tizi Ouzou, Noussour de Tindouf et Takerboust de Bouira et le one woman show, «Tayou-

cha» de Nesrine Belhadj, seront présentés hors compétition au Théâtre municipal d'Alger-Centre, ainsi qu'à la salle Hadj-Omar du TNA.

L'ouverture du 14e Fntp sera marquée par la présentation de «El Koursi» (la chaise), un spectacle chorégraphique conçu et mis en scène par Riadh Beroual. Parallèlement aux représentations, les organisateurs ont programmé des conférences autour de «La contribution des coopératives dans le mouvement théâtral algérien», le «Rôle des festivals dans la promotion du 4e Art», en plus d'une «Rencontre avec les metteurs en scènes primés au Fntp».

Des hommages, des ateliers de formation sur le théâtre radiophonique, la scénographie et le Théâtre pour enfants, ainsi qu'un programme de proximité, des ventes de livres en présence de leurs auteurs, sont autant d'activités également prévues en marge de la compétition.

R.C.

NUTRITION

Comment augmenter votre métabolisme de base



Combien de fois ai-je entendu : « Si je ne maigris pas, c'est à cause de mon métabolisme ». Mais qu'est-ce réellement que le métabolisme de base? Est-ce un organe, une boisson énergétique à la mode ou encore mieux, un nouveau régime?!

À vrai dire, ce n'est rien de tout cela. Le métabolisme de base (MB) est la quantité d'énergie nécessaire au corps pour survivre, au repos. Pour une femme de 35 ans, il est d'environ 1400 calories et pour un homme du même âge, environ 1700 calories. Ceci veut dire que si vous restez couché dans votre lit pendant toute une journée, votre corps aura besoin de ce nombre de calories pour fonctionner adéquatement. Aussitôt que vous vous levez et que vous commencez à marcher, votre fréquence cardiaque augmente ainsi que votre métabolisme. Si vous êtes du type "régimes à répétitions", il se peut que votre métabolisme tourne au ralenti, mais n'ayez crainte, car il est possible de l'augmenter.

1. Bougez !

L'activité physique est le moyen le plus facile d'augmenter votre métabolisme. On peut brûler jusqu'à 1000 calories à l'heure en pratiquant une activité physique intense. Si vous faites une marche à l'extérieur à un rythme soutenu, vous allez consommer approximativement 300 calories; c'est énorme!

2. L'eau est votre ami

Dans tous les sens du terme. Aussitôt que vous décidez d'entrer dans la piscine, votre dépense énergétique est augmentée automatiquement de 10 %, car le corps doit lutter pour conserver sa température corporelle. De plus, le fait de bouger dans l'eau limite au maximum les impacts sur les articulations. Dans le même registre, le fait de boire de l'eau froide va également augmenter votre métabolisme, car le corps devra encore une fois tempérer le tout.

3. Déjeunez

Si vous êtes du type : « Je ne déjeune pas, car je n'ai pas faim », sachez que votre métabolisme tournera au ralenti tant et aussi longtemps que vous serez à jeun. Si vous le pouvez, prenez un fruit, des noix, bref mangez!

4. Consommez des protéines

Lorsque vous consommez des aliments, une partie des calories contenues dans ceux-ci sont utilisées pour la digestion. Ce phénomène est appelé thermogénèse ou action dynamique spécifique. Par exemple, si vous consommez 100 calories de lipides*, 1 à 3 % seront utilisées pour la digestion. Dans le cas des glucides*, le pourcentage est de 3 à 5 % et pour ce qui est des protéines*, le pourcentage explose et peut aller jusqu'à 20 %! Et vous aujourd'hui? Comment allez-vous augmenter votre métabolisme?

Bonne réflexion !

*1 Sources lipides : Beurre, margarine, huile, noix

*2 Sources de glucides : Pains, céréales complètes, fruits, légumes

*3 Sources de protéines : Boeuf, poissons, volailles, yogourts, fromage, noix.

Météo



Mardi 9 mars : 15°C

→ Dans la journée :

Légère pluie
max 15°C, ressentie 18°C
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :

Légère pluie
9°C, ressentie 18°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 07:07
Coucher du soleil : 18:49

BEAUTÉ

Masque pour le visage miracle au curcuma

→ Si vous cuisinez un peu, vous connaissez sûrement le curcuma, cette épice de couleur jaune vif qui donne aux mets une délicieuse saveur bien caractéristique. On la trouve surtout en poudre, mais elle est aussi disponible en version fraîche, sous la forme d'une racine qui ressemble à un petit morceau de gingembre. Si jamais vous la trouvez fraîche, il faut la râper avec une microplane. Son efficacité est encore plus grande dans ce cas!

Le curcuma a de nombreuses propriétés et vertus, dont plusieurs assez incroyables pour notre peau.

Les bienfaits du curcuma

En plus de son goût, le curcuma est reconnu depuis des millénaires pour ses bienfaits sur la santé. Il contient non seulement une grande quantité d'antioxydants, mais c'est aussi un anti-inflammatoire puissant. Il s'agit de deux propriétés qui se transposent très bien dans l'univers beauté, et on les retrouve d'ailleurs dans de nombreux produits commerciaux. C'est une tradition pour les Indiennes de s'enduire de pâte de curcuma de la tête aux pieds

juste avant leur mariage, afin d'obtenir la plus belle peau possible pour leur grand jour !

En l'utilisant comme masque, le curcuma permet de :

- réduire l'inflammation (par exemple pour les poches sous les yeux);
- égaliser le teint;
- donner un effet rayonnant à la peau;
- estomper les taches pigmentaires.

On attribue aussi au curcuma les propriétés d'améliorer des problèmes cutanés spécifiques, comme l'acné et l'eczéma.

Masque maison au curcuma

La recette de masque maison au curcuma, très simple à suivre :

- 1 c. à thé de curcuma en poudre
- 1 c. à thé de miel
- 1 c. à thé de gel d'aloès
- 1 c. à thé de lait (ou de lait végétal non-sucré ou de yogourt nature)

Note : Il est également possible d'utiliser 10 à 15 gouttes d'huile essentielle de curcuma au lieu de la poudre de curcuma. Cette huile a l'avantage de ne pas tacher autant que le curcuma en poudre.

Recette du jour

MUFFINS SALÉS AU BLANC DE POULET

INGRÉDIENTS

- 250 gr farine
- 1 et 1/2 c. à café de levure chimique
- 1 c. à café de bicarbonate de soude
- Sel poivre noir
- 2 œufs
- 150 ml lait
- 75 ml huile de table pour farnir
- 1 blanc de poulet moyen
- 1/4 c. à café de gingembre en poudre
- 1/4 c. à café de curry en poudre

- 1/4 c. à café de sel
- 1/4 c. à café de poivre noir
- 1/8 c. à café de piment d'espelete
- 1 poignée de fromage râpé
- 2 c. à soupe de persil haché
- poivron rouge confit
- 2 c. à soupe d'huile d'olive extra vierge.

PRÉPARATION

Couper le poulet en petits morceaux. Assaisonner avec du gingembre, le curry, le sel, le poivre noir et le piment d'espelete. Laisser mariner quelques minutes, et faire sauter dans un peu d'huile, jusqu'à ce que le poulet soit bien tendre,



placer dans un saladier, ajouter dessus le fromage râpé, le persil et le poivron rouge en morceaux. Préchauffer le four à 180 °C. Tamiser ensemble, la farine, la levure chimique et le bicarbonate de soude, ajouter le sel, et le poivre noir, dans un bol, battre les œufs, ajouter le lait et l'huile, et mélanger bien, verser ce mélange sur la farine et mélanger pour bien introduire, huiler un plateau à muffins, ou placer des caissettes dedans (à huiler aussi), verser un peu du mélange de pâte dans les caissettes, placer 1 cuillère à soupe de mélange de poulet et couvrir encore avec la pâte. Décorer avec un peu de fromage râpé et cuire entre 20 et 25 minutes (chaleur tournante), retirer du four, laisser refroidir un peu et démouler.

Horaires des prières

Mardi 24 radjab 1442 :
9 mars 2021

Dhor13h02
Asser16h18
Maghreb18h51
Icha20h20

Mercredi 25 radjab 1442 :
10 mars 2021
Fedjr05h53

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

en direct

Grand Prix de Tachkent

Les judokates Ouallal et Asselah précocement éliminées

le match à suivre

Ligue 1

La rencontre ESS-JSK reportée à une date ultérieure

football

USM Bel-Abbès

Les joueurs crient leur détresse

Ces jeunes footballeurs algériens qui font rêver

→ Des Algériens sous les projecteurs du journal français *France Football*. Loin d'être une publicité mais disant tout simplement que l'histoire du football algérien intéresse de plus en plus les médias étrangers. Et pour preuve, dans sa dernière livraison, ce quotidien sportif français évoque l'enrichissement des clubs algériens par les jeunes qui arrivent de partout pour bousculer les anciens à leur laisser place.

Une vérité qui se remarque sur les pelouses des stades. Le journal fait remarquer d'emblée qu'en Algérie, les jeunes débarquent sur les pelouses... «Le championnat national donne de plus en plus de chance à des talents nés entre 1999 et 2002».

Cette réalité du terrain démontre que les clubs algériens s'intéressent de plus en plus à des jeunes footballeurs, non seulement, mais n'hésitent plus à les injecter lors des compétitions officielles. Souvent, les résultats surprennent et provoquent ainsi la concurrence qui fait bouger les «locataires des clubs» à donner le meilleur d'eux mêmes lors des rencontres.

Ces jeunes rêvent aussi de voyager, d'aller ailleurs, poursuivre leur formation. «Certains commencent à percer et symbolisent une forme de renouveau de la formation locale. Souvent taxée de mal recruter ou de ne pas sentir les bonnes



■ Une nouvelle génération à l'avenir radieux.

(Photo > D.R.)

opportunités, la Ligue 1 a commencé à s'intéresser à ce second marché ces dernières années». Pour illustrer cette mutation d'un niveau local à un niveau international, le journal évoque la réussite des Algériens qui continuent d'évoluer, à l'image de «Youcef Atal, Ramy Bensebaini ou encore Hicham Boudaoui».

Et d'ajouter «en temps de crise, sur l'autre rive de la Méditerranée, il y a encore de bonnes affaires à chiner. Le Maghreb Football Club a recensé six promesses algériennes à suivre de près...», rapporte FF.

Belloumi a «façonné» son fils

Il met en avant sa progéniture, lui qui avait en 1981, décroché haut la main le ballon d'or, aujourd'hui c'est son fils qui récupère le flambeau à l'âge 18 ans «excentré, il aime rentrer sur son pied comme Riyad Mahrez, le capitaine de la sélection algérienne.

Il aime aussi fixer et enchaîner par des dribbles ses adversaires. Une promesse qu'il va falloir polir et peut-être loin de l'agitation locale où la trace de son père est un lourd héritage à porter».

Islam Belkhir, né en 2001, une pièce maîtresse...

Ce nom est cité dans ce quotidien sportif, Islam Belkhir, né en 2001, une pièce maîtresse pour le CRB. Un autre regard est porté sur Mohamed Amoura, la perle du football de Jijel, le natif de Taher (Jijel) auteur de 5 buts en 188 minutes (7 matches pour une seule titularisation). «Très malin, astucieux et rapide dans ses déplacements, Amoura possède un réel flair pour sentir les coups. Joker de luxe, il étonne par ses débuts en championnat sous les couleurs de l'ES Sétif. Il s'est également signé sur la scène africaine avec un but en Coupe de la Confédération».

Adem Zorgane, une autre révélation

Une troisième star algérienne s'est faite remarquée, il s'agit de Adem Zorgane. Lancé à 18 ans en championnat, le milieu de terrain du Paradou AC a empilé les matches «tout comme Youcef Atal, Ramy Bensebaini ou Hicham Boudaoui, Adem Zorgane est de la même veine, de la même formation, celle du Paradou, où on

apprend le football pied nu». L'international U23 (né en 2000) algérien dispose des atouts pour réussir au haut niveau. Enfin, des noms apparaissent et sont souvent cités par les médias nationaux, mais pas suffisamment pour être connus. Abdelkader Kadri, né en 2000, un joueur qui évolue à un rythme qui surprend les professionnels «fin techniquement, à l'instar du Niçois Hicham Boudaoui, il n'a quasiment aucune fioriture dans ce qu'il propose». Et pour terminer, ce journal évoque Ahmed Kendouci, 21 ans, «joueur complet avec un volume de jeu important qu'il bonifie par des actions décisives. Efficace à la relance, il se projette et profite de son pied gauche pour trouver des transmissions efficaces. Le milieu de l'ES Sétif pointe à 5 buts et 4 passes décisives en 13 matches toutes compétitions confondues. Un profil intéressant...»

synthèse de H. Hichem

A voir

■ RMC Sport 1 : Juventus Turin - FC Porto à 21h

■ RMC Sport 2 : Borussia Dortmund - FC Séville à 21h

La Der

Ameur Chafik (DTN) : «L'EN U17 attend toujours l'autorisation pour s'envoler au Maroc»

Le Directeur technique national de la Fédération algérienne de football, Ameur Chafik, a indiqué dimanche que l'instance fédérale attendait toujours l'autorisation de la part des autorités marocaines pour permettre à la sélection des U17 de s'envoler pour le Maroc, afin de prendre part à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 de la catégorie (13-31 mars).

«Jusqu'à l'heure actuelle, nous sommes toujours dans l'attente du feu vert des autorités marocaines pour nous envoler pour le Maroc. Nous sommes en train d'éloigner les joueurs de cet imprévu, d'ailleurs nous avons programmé un match amical pour ce dimanche face à la ré-

serve du Paradou AC, qui vient remplacer le test qu'on devait disputer au Maroc face à la Côte d'Ivoire», a indiqué à l'APS le DTN. Le départ de la sélection algérienne des U17 pour le Maroc, initialement prévu samedi, a été reporté «en raison de la décision de fermeture de l'espace aérien marocain jusqu'au 21 mars. Une décision liée à l'évolution de la situation sanitaire en rapport avec les nouveaux variants de la Covid-19», selon les explications de la FAF. Après l'annulation du match face à la Côte d'Ivoire, même le second test amical, programmé pour le 10 mars face à la Zambie au Maroc, est incertain. Versée dans le groupe B, l'Algérie débutera le tournoi le

14 mars face au Congo, avant de croiser le fer avec la Tanzanie (17 mars) puis le Nigeria (20 mars).

L'unique participation de l'Algérie à la CAN des U17 date de 2009, lors de l'édition disputée à domicile, qui avait vu les joueurs de l'ancien sélectionneur Athmane Ibrir atteindre la finale, perdue face à la Gambie (3-1). Le tournoi verra également la participation du Maroc (pays hôte), de l'Afrique du Sud, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de l'Ouganda, du Sénégal et de la Zambie. Les deux premiers de chacun des trois groupes ainsi que les deux meilleurs troisièmes se qualifient pour les quarts de finale.